



Assurance loyer impayé-détérioration-carence locative non rembour

Par **GUIMONG**, le **03/05/2011** à **14:41**

Bonjour, rnJ ai de gros soucis avec une locataire qui est partie il y a un an en ne réglant pas 8 mois de loyers de plus elle a quitté le logement en le laissant dans un état déplorable. Mon bien est géré par une agence (elience)avec laquelle j ai souscrit une assurance loyers impayés carence locative et détérioration de biens mais cela fait un an que rien ne m est remboursé !! la locataire avait un pass grl mais malgré cela je ne reçois rien sans aucune explication ni de l agence ni de l assurance malgré courriers mails téléphone et lettres recommandées avec injonction de payer. A nouveau ce jour je reçois un courrier type me signalant que mon dossier suit son cours mais que je ne suis toujours pas indemnisée alors que l assureur est le gan qui passe par un courtier pour un contrat que j ai signé avec une agence!!!! que dois je faire je me retrouve dans un gouffre financier pour un bien qui devait me rapporter de l argent et qui m enfonce" dans une situation financière de plus en plus catastrophique. Ou dois je m adresser pour trouver une solution??? merci de vos réponses

Par **mimi493**, le **03/05/2011** à **15:21**

Avez-vous fait un EDL par huissier pour constater les dégats ?